

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

OBJET : CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Budget supplémentaire – exercice 2024

N° 2024-14

Date de transmission en Préfecture : **19 AVR. 2024**

Date de mise en ligne : **19 AVR. 2024**

Date de la convocation du Conseil d'administration : **5 AVRIL 2024**

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : **17**

Président de séance : **Sébastien FRANÇOIS**

Secrétaire de séance : **Nicolas DÉCLAS**

Membres présents à la séance : Sébastien FRANÇOIS – Michèle EYMARD – Agnès BÉRAL – Lionel BRUNEL – Christiane CONSTANT – Noëlle CROUZET – Xavier DÉMONET – Jessica DIONISIO – Brigitte GAUTHIER-DUMORTIER – Marie-Thérèse MAUCOUR – Christelle RIVAT – Béatrice VERDIER – Jean VIRET

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir : Serge BÉRARD (à Sébastien FRANÇOIS) – Jean-Louis CHAPON (à Michèle EYMARD) – Christian VIVENS (à Agnès BÉRAL)

Membres absents : Nathalie BERTOCCHI

Le budget supplémentaire du centre communal d'action sociale au titre de l'exercice 2024 soumis au vote du Conseil d'administration, s'équilibre comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	5 314.49 €	5 314.49 €
Fonctionnement	18 239.65 €	18 239.65 €

Les objectifs sont entre autres, les suivants :

Pour la section de fonctionnement :

a- Pour l'action sociale :

- Ajouter une enveloppe de 250 € pour l'adhésion aux titres de restaurant avec le Centre de Gestion du Rhône.

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU JEUDI 11 AVRIL 2024

- Ajouter la somme de 300 € pour le renouvellement de la clé électronique nominative de l'élu afin d'envoyer et de signer les actes par voie dématérialisée.
- Prévoir une enveloppe de 1 000 € de communication en lien avec le nouveau logo et afin d'assurer une meilleure visibilité du CCAS (roll up ; gobelets floqués et réutilisables, nouveaux flyers) et une enveloppe de 500 € pour une action destinée aux violences conjugales (achats de sacs à pain en papier avec les numéros d'urgence, qui seront distribués aux boulangers de la commune)

b- Pour le service Handicap :

- Ajouter la somme de 1 000 € pour financer l'adhésion à l'association « Culture Relax » qui permet d'accompagner des personnes porteuses de handicap au cinéma.

Côté recettes, il s'agit d'inscrire l'excédent de fonctionnement reporté au compte 002 soit 18 239.65€.

Pour la section d'investissement :

Il s'agit essentiellement de financer les restes à réaliser s'élevant à 17.65 € en dépenses et 700 € en recettes et de formaliser l'inscription au budget de l'excédent d'investissement reporté au compte 001 soit 4 614.49€.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

L'exposé de Monsieur le vice-Président entendu,

A l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **VOTE** le budget supplémentaire du CCAS pour l'exercice 2024 tel que présenté en annexe.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Serge BÉRARD
Maire de Brignais
Président du CCAS

Sébastien FRANÇOIS
Vice-Président du CCAS

Nicolas DÉCLAS
Secrétaire de séance

